

Échos de l'Île



Bulletin régional
d'information de l'AREQ

Île de Montréal • Septembre 2011
Volume 10, numéro 1

UN PASSÉ ÉLOQUENT, UN AVENIR PROMETTEUR

C'est sous cette enseigne que s'ouvrait, en juin dernier, le congrès de notre association auquel participaient nos 82 personnes déléguées de l'Île de Montréal (Voir texte de Solange Catafard-Mayer page 10) dans un plénum impressionnant de plus de 650 personnes.

Pas de statu quo

La première journée de délibération était consacrée à la question des statuts et des règlements. Au menu, plus de 80 propositions visant des changements ou des ajustements dans les règles qui nous régissent. Pour le commun des mortels, il peut sembler surprenant ou même un peu lourd de consacrer autant d'heures à ce genre de questions. Nous, Québécois, sommes peut-être un peu las des débats constitutionnels qui n'ont malheureusement été souvent présentés que comme des dédales techniques en écartant leur réelle dimension démocratique. Les dispositions qui régissent notre vie collective comme association ont fait l'objet de plusieurs ajustements au cours de l'histoire de l'AREQ. C'est la preuve que notre groupe est bien vivant, que notre association bouge avec son temps et que les membres souhaitent l'amélioration constante de son fonctionnement. Par exemple, si le cahier des Statuts, édition 2008, comporte quarante-quatre pages, l'édition de 1978 n'en comportait que 12. Statu quo et statuts ne sont certainement pas des termes qui vont bien ensemble. Pour évoluer de façon si remarquable au cours de ses 50 ans d'histoire, l'AREQ a dû se donner des outils afin d'assurer son bon fonctionnement démocratique et de bien s'adapter à un contexte interne changeant (nous étions



Micheline Jourdain

15 000 membres en 1995 et aujourd'hui nous sommes plus de 54 000 membres) et à un contexte social toujours en mouvance. Les neuf longues heures de discussions sur les statuts ont été très sérieuses et, parfois difficiles pour les congressistes que nous étions, mais les résultats nous paraissent prometteurs. Il n'est pas possible d'énumérer ici l'ensemble des questions touchées par des changements dans nos règles, mais s'il en est une qui est particulièrement significative pour nous, c'est celle de la représentation et de la proportionnalité de la représentation. Ces principes nous ont guidés dans notre démarche de regroupement des secteurs à Montréal. Au congrès, l'objectif était aussi d'assurer une représentation juste et modulée de tous les secteurs de l'AREQ, tout en tenant compte de différentes contraintes réelles :

- l'existence de très petits secteurs, surtout en région, auxquels il faut assurer un minimum de personnes déléguées au congrès pour que la participation de tels secteurs soit adéquate ;
- un congrès avec un nombre total acceptable de membres qui y participent (pour des raisons financières) ;
- la recherche d'équité pour la représentation des secteurs plus peuplés.

(suite en page 3)

Sommaire

Billet de la présidente	1 et 3
Mot de la coordonnatrice	2
Hommage à André Pelletier	4
Invitation à jouer un rôle de citoyen engagé.....	4
Reconnaissance	5
ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS....	6 - 15
Le français à Montréal	
Les arts visuels en mouvement	
Jour de la Terre	
43 ^e et 44 ^e Congrès de l'AREQ	
Un plan d'action qui nous engage tous	
Assemblée générale régionale	
25 ^e anniversaire de la région	
L'environnement et la vie	
Souper reconnaissance	
TCAÎM et AREQ	
PROJETS	16 - 17
Fondation Laure-Gaudreault	
Journée « Occupons-nous de nos affaires »	
Comité des assurances	
Une politique d'achat responsable	
Journée nationale contre la violence	
LA VIE DANS LES SECTEURS.....	18
INFO	19-21
Reconfiguration régionale	
Que fait-on de votre cotisation ?	
Ekolaj en Haïti	
Les états généraux du féminisme	
Chronique informatique	
Changement d'adresse	
RÉFLEXION	22 - 27
Notre problème à tous	
Ces hommes qui explosent	
Ma vie à la retraite	
Six belles années	
Ainsi va la vie	
Chez soi ou en hébergement	
CHRONIQUE DES JARDINS. . .	27 et 28
Encart (Informations à conserver)	

10 ans déjà !



Gaétane Lebel-Fillion

Notre bulletin régional en est à sa dixième année d'existence. Que de mots utilisés, que de phrases rédigées au fil des ans par une multitude de collaborateurs dans le but de vous informer et de vous inviter à participer aux actions menées à Montréal par notre association.

L'équipe de rédaction des *Échos de l'Île* désire poursuivre son travail en suivant les traces laissées par les fondateurs du bulletin et celles de la coordonnatrice du dernier triennat, Jeannine Ménard, à qui elle souhaite une douce « retraite » parmi les siens.

Cette première parution 2011-2012 vous présente un retour sur les congrès, tenus du 30 mai au 2 juin, dont il est question dans le billet de la présidente et dans le témoignage d'une membre de la délégation montréalaise.

Un survol des activités vécues au cours des derniers mois de 2010-2011 vous renseignera sur les sujets traités et rappellera sans doute de bons moments à ceux qui y ont participé.

De plus, les comités régionaux sont déjà à l'œuvre et vous proposent différentes activités ou vous font part de leurs projets. Enfin, des témoignages et des réflexions ajoutent une couleur particulière à ce numéro à l'aube de l'automne.

Vous trouverez également un encart à conserver, c'est une source d'informations très utiles tout au long de l'année.

Bonne lecture !

Gaétane Lebel-Fillion
Coordonnatrice de l'équipe du bulletin

Responsable : Lise Labelle

Coordonnatrice : Gaétane Lebel-Fillion

Équipe de production : Luc Brunet,
Micheline Jourdain, Lise Labelle,
Gaétane Lebel-Fillion, André Pelletier, Lise Saint-Pierre.

Collaborateurs à ce numéro : André Labossière,
Louis-Georges Boissy, Solange Catafard-Mayer, Anne-Marie Dupont,
Véronique Gauthier, Denise Harbour, Viviane Lacroix-Lapierre,
Jean Marcel Lapierre, Jocelyne Larocque, Elsie Lavoie,
Marie Marsolais, Jeannine Ménard, Jean-Pierre Ménard,
Dorothee Morin, Lise Pedneault, Sonia Trépanier.

Révision linguistique : Louise Chevrier



Région Île de Montréal (06)

Conception et infographie : Rive-Sud Typo Service inc.

Prochaine publication : janvier 2012

Date de tombée : 28 octobre 2011

Tirage : 6 600 copies

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

(suite de la page 1)

Un simple exemple peut nous permettre de constater que l'équilibre à obtenir n'est pas simple : l'Outaouais est un vaste territoire et compte 7 secteurs. Son plus petit secteur, celui de Pontiac, ne regroupe que 69 membres, tandis que le seul secteur Trois-Rivières dans une autre région, le Cœur et Centre-du-Québec, compte 1 281 membres. On constate donc que la géographie et la démographie du Québec imposent des contraintes. Certains congressistes ont été frappés par les débats très émotifs de cette première journée, mais les résultats de notre travail sont appréciables.

Des orientations auxquelles nous adhérons

Plusieurs sujets et événements ont précédé la discussion sur les orientations, mais c'est le rapport sur la situation financière de l'AREQ qui a attiré mon attention. Ce rapport nous présente l'évolution du nombre de membres de notre association, nous en indique la bonne santé financière et nous permet de constater la répartition équilibrée de nos cotisations entre les niveaux national, régional et sectoriel. Vos personnes déléguées ont en main une copie de ce dernier rapport (référence A1011-CO-04).

Le Congrès a souligné, notamment, le 20^e anniversaire de la Fondation Laure-Gaudreault à laquelle notre région apporte une contribution significative avec le tournoi de golf annuel.

Si le cahier des orientations de l'AREQ proposées pour les trois prochaines années s'inscrivait dans la continuité des dernières années, il a néanmoins donné lieu à des discussions assez intenses. Toutefois, un rapide coup d'œil sur le plan d'action voté lors de l'assemblée générale régionale permet de constater que notre région adhère entièrement à ces orientations qui concernent l'indexation des rentes, les besoins des membres, la qualité de notre vie associative et le développement de notre effectif. D'autres recommandations adoptées, sur la santé comme service public, sur le coût des médicaments, sur la sécurité financière des personnes âgées et sur notre qualité de vie, ouvrent un immense chantier quant à l'orientation des actions des trois prochaines années. Enfin, les engagements du Congrès en faveur de notre action collective comme

citoyennes et citoyens vont dans le sens d'un renforcement de notre implication : bénévolat et militance, liens avec d'autres organismes sociaux, participation aux débats de société (langue, mode de scrutin, environnement et développement durable). Le texte d'hommage à André Pelletier publié dans ce numéro (Voir page 4), illustre bien l'avant-gardisme de notre région par rapport à l'ensemble de ces enjeux sociaux. À la toute fin, c'est avec un certain décorum que le Congrès a entériné officiellement les personnes aux postes de conseillers et conseillères qui composeront avec le nouveau Conseil exécutif, le Conseil d'administration dont je fais maintenant partie comme présidente régionale.

Pour la suite avec vous

Au lendemain de ce congrès dont le thème faisait écho à notre formidable développement comme organisation, je ne peux que me réjouir du chemin parcouru. Membre de l'AREQ de l'Île de Montréal depuis 10 ans, je peux faire le même constat. En cela, je veux rendre un hommage particulier à André Pelletier et à Lise Labelle qui ont apporté des contributions majeures et significatives au cours de ces années ainsi qu'à tous les bénévoles et à toutes les personnes militantes qui les ont accompagnés, en particulier, au sein des comités directeurs (devenus conseils sectoriels en vertu d'une décision du Congrès) et des nombreux comités. Je remercie aussi les personnes qui ont accepté un nouveau mandat au niveau de leur secteur et celles qui ont été élues au Conseil exécutif régional lors notre assemblée générale du 19 mai dernier : André Fleurant (premier vice-président, Lise St-Pierre (deuxième vice-présidente), Danielle Wolfe (secrétaire) et Lise Labelle (trésorière).

Avec ces personnes et avec vous tous, le passé éloquent et récent dont le congrès a fait mention ne devrait pas rester lettre morte. À titre de présidente, je m'inscris dans cette continuité et je vous invite tous et toutes à contribuer à cet avenir prometteur dont il était question à notre congrès.

*Micheline Jourdain
Présidente régionale*



Conseil exécutif régional 2011 - 2014 : De gauche à droite, Danielle Wolfe, André Fleurant, Lise Labelle, Micheline Jourdain et Lise St-Pierre.

Merci et félicitations au citoyen Pelletier



Jean Marcel Lapierre

Lors du 44^e congrès de l'AREQ en juin dernier, André Pelletier quittait le Conseil exécutif national après avoir accompli deux mandats de trois ans à la vice-présidence.

Avant d'être élu président de la région et, par le fait même être devenu membre du Conseil d'administration de l'AREQ, André Pelletier a été président de son

secteur, Ahuntsic-Ouest, puis membre du Comité exécutif régional (maintenant Conseil exécutif régional).

C'est donc fort de cette expérience qu'il a entrepris son mandat de président régional et son mandat national de conseiller au Conseil d'administration de l'AREQ. Il apportait à la région une nouvelle approche: administration rigoureuse, ouverture aux enjeux sociaux, affirmation, visibilité et engagement de la région. Sur le plan des communications, c'est sous sa présidence qu'est né le bulletin régional, *Échos de l'Île*. Il fut également l'initiateur de la question des regroupements de secteurs. Un autre fleuron de son action: avoir fait la promotion de la retraite citoyenne. Cette approche est restée bien présente lorsqu'il a été élu vice-président de l'AREQ, fonction pour laquelle il avait été remarquablement bien préparé par son leadership aux paliers sectoriel et régional.

Nous ne pourrions pas recenser toutes les missions accomplies dans le cadre de son mandat de vice-président ni ses innombrables heures de travail au service de l'AREQ, mais rappelons sa responsabilité politique dans les comités nationaux de l'action sociopolitique, de la condition des hommes et des statuts et règlements, ce dernier mandat étant couronné par le congrès extraordinaire du 30 mai dernier.

En plus de sa vaste connaissance de la vie politique de l'AREQ, il a apporté à l'exercice de sa fonction les qualités remarquables qui caractérisent l'excellence du leadership dans une association démocratique: honnêteté intellectuelle et fidélité rigoureuse aux positions de l'instance ou du comité qu'il représente. Son ouverture d'esprit, sa ténacité, sa patience le rendent particulièrement efficace pour rapprocher des points de vue divergents, dégager des consensus et arbitrer des différends; s'ajoutent à ces précieuses qualités, son intérêt pour les questions sociales et son souci de valorisation des politiques publiques. S'il fait la promotion de l'engagement citoyen, il en est le premier modèle.

Enfin, soulignons qu'il est demeuré malgré ses lourdes responsabilités un bon vivant et que son sens de l'humour et sa convivialité ont rendu le travail avec lui fort agréable.

Merci et félicitations, citoyen Pelletier!

Jean Marcel Lapierre, secteur Au pied du courant (06-F) avec la collaboration de Micheline Jourdain et Luc Brunet

NDLR

Ce numéro 1 de la dixième édition des *Échos de l'Île* compte exceptionnellement 28 pages. Le printemps 2011 ayant été très fertile en événements auxquels le bulletin régional devait faire écho, tant en ce qui concerne la fin de mandat d'une équipe et l'arrivée d'une nouvelle personne à la présidence régionale, justifie l'ajout de quatre pages à notre format habituel. En espérant que toutes ces informations vous intéresseront et n'oubliez pas de conserver la feuille encartée dans ce numéro de début d'année qui vous fournit plusieurs numéros de téléphone importants.

L'équipe de production

INVITATION À JOUER UN RÔLE DE CITOYEN ENGAGÉ

L'Association Au rendez-vous des cultures qui a pour but de créer des liens entre les Québécoises et les Québécois de diverses origines et générations en vue d'une meilleure connaissance mutuelle et d'une plus grande solidarité recherche des personnes retraitées pour:

- accompagner des aînés immigrants et des nouveaux arrivants;
- se joindre à l'équipe des conteurs et conteuses qui vont dans les écoles raconter des contes d'ici et d'ailleurs;
- aider à la gestion de l'association en occupant un siège au Conseil d'administration.

Si vous avez le goût d'en savoir davantage sur l'Association et ses projets, veuillez communiquer avec Mariam Laagdad, chargée de projet au 514 383-6019.

Je puis témoigner de la justesse de la mission de cette association dans un Montréal de plus en plus multiethnique et que c'est un défi très intéressant pour une personne retraitée de s'engager au sein de cette association dont j'ai été la présidente de 1999 à 2005 et la 1^{re} vice-présidente en 2006 et 2007.

Lise Labelle

Reconnaissance



Lise Labelle

La fin d'un triennat est parfois ponctuée de départs. C'est ce qui est arrivé à l'AREQ-Montréal, en juin dernier. Des responsables de comités régionaux ont décidé de mettre fin à leur engagement pour aller relever un nouveau défi ou pour se consacrer davantage à leur famille ou à des projets personnels. Je désire remercier très chaleureusement toutes ces personnes avec qui j'ai eu le privilège de travailler au cours du dernier triennat.

Merci à Micheline Jourdain qui, comme responsable régionale du comité d'action sociopolitique, a invité les responsables sectoriels à se former dans ce domaine par la lecture de livres, revues et autres productions qui traitent de ces sujets afin d'être en mesure d'avoir des opinions éclairées et de rayonner dans leur secteur. Les sujets de l'heure (réforme du mode de scrutin, les services de santé, la situation du français à Montréal, la situation en Haïti, etc.) ont fait l'objet de causeries pour les responsables et aussi d'activités régionales. Maintenant présidente régionale, Micheline a choisi d'assumer la ré pondance politique de ce dossier.

Merci à Jeannine Ménard qui a assuré la coordination des *Échos de l'Île* avec vigilance, rappelant la date de tombée à tous ceux qui avaient promis un article, même à moi lorsque je tardais à rédiger mon billet. Beso-

gneuse comme une abeille, Jeannine préparait l'échéancier de chaque numéro et rédigeait l'ordre du jour et le procès-verbal de chaque réunion de production. De plus, elle nous accueillait chez elle pour la réunion de production et ne manquait jamais de préparer carrés aux dates, sucre à la crème et autres douceurs. Chaque numéro du bulletin nécessitait au moins trois épreuves que Jeannine lisait attentivement afin d'obtenir un résultat final le plus près possible de la perfection.

Merci à Marie Barrette qui a dirigé de main de maître, le travail du comité de la condition des femmes. Avec Marie, les activités régionales organisées par le CCF, que ce soit en octobre pour la Journée des aînés, en décembre pour la commémoration de la Journée contre la violence faite aux femmes ou le 8 mars, ont toujours présenté des sujets intéressants et enrichissants pour toutes les personnes qui y ont participé. On pouvait y reconnaître la délicatesse de Marie: ses mots de présentation, des fleurs à l'occasion pour certaines invitées, des livres à faire tirer. Sans oublier les desserts à déguster, fruit du travail des responsables sectorielles, sûrement sous l'influence de Marie.

Merci à Johanne Clément qui a pris la relève de Denis Bergeron en janvier 2009. Ce qui, au départ, devait être un intérim de six mois, a duré deux ans et demi. Johanne a maintenu le rythme auquel Denis nous avait habitués, à savoir, une exposition des artisans en décembre et une exposition des artistes peintres, sculpteurs et photographes, lors de l'AGR. Depuis deux ans, il y a tellement d'exposants que nous avons dû ajouter une deuxième salle. Il faut dire que, sous la responsabilité de Johanne, le comité

des arts visuels a rejoint un nombre encore plus grand de membres de l'AREQ qui sont «sortis du placard» et ont consenti à exposer ce qu'ils réalisent dans leur discipline.

Merci à Denyse Demers qui a toujours répondu PRÉSENTE aux mots d'ordre de l'AREQ nationale lorsqu'il s'agissait d'une action pour faire avancer le dossier de l'indexation. Je n'oublierai jamais, et je crois que Denyse ne l'oubliera pas non plus, l'été 2009 au cours duquel nous avons organisé la manifestation du 30 septembre à Québec. Denyse a aussi préparé et réalisé des rencontres avec des députés pour son secteur et elle a aidé les secteurs voisins à faire la même démarche. Ce dossier pour lequel la région de Montréal milite depuis l'an 2000, Denyse l'a toujours eu à cœur et a réussi à transmettre son ardeur pour cette cause aux responsables sectoriels.

Merci à Gilles Lagacé qui a accepté la responsabilité du comité de l'environnement pour la dernière année du triennat. Même s'il n'aura été responsable de ce comité que durant un an, Gilles laissera sa marque par l'organisation du Jour de la Terre 2011 qui fut, de l'avis de tous les participants, une journée enrichissante qui les a mobilisés pour la cause environnementale si présente dans la vie de Gilles. À titre de répondante politique de l'environnement, j'ai découvert le grand désir de Gilles de voir le plus grand nombre possible de membres militer pour la conservation et la protection de notre environnement.

Avec vous six, notre région a apporté beaucoup à ses membres; pour ma part, j'ai vécu de belles expériences et fait des rencontres inoubliables, je vous en remercie.

Lise Labelle

Le français à Montréal

Le 7 avril 2011 se tenait une conférence à la bibliothèque de l'école St-Pius X organisée par le Comité d'action sociopolitique de la région de Montréal sur la situation de la langue française au Québec et, de façon particulière, à Montréal. Le comité avait invité Mme Lorraine Pagé, membre du Conseil supérieur de la langue française, Mme Julie Prince, professeur au cégep Maisonneuve et intervenante auprès des nouveaux arrivants et M. Charles Castonguay, mathématicien, démographe et professeur retraité de l'Université d'Ottawa.



Jocelyne Larocque

La conférence de Mme Pagé s'intitulait *Histoire et défis de la langue française*. Mme Pagé a fait un bref historique démontrant que la langue française a survécu à presque tout depuis la conquête et qu'on peut diviser son histoire en quatre périodes.

Première période: en France, le français se parlait exclusivement à la cour et dans le bassin parisien. C'était donc le français royal qui était parlé en Nouvelle-France. Puis ce français a vite évolué puisque des mots ont été empruntés à la langue amérindienne et que d'autres ont été créés pour nommer les réalités d'ici. Sous le Régime français, la langue française a donc un statut de langue officielle avant que ce ne soit le cas en France.

Deuxième période: la Conquête (1760-1850), période de résistance où s'établit la domination britannique et durant laquelle l'Acte d'Union met les Français en minorité.

Troisième période: la Survivance (1850-1960). L'Église prend alors le relai pour la protection de la langue, ce qui implique un repli sur soi.

Quatrième période: la Reconquête (1960-2011). C'est l'époque des lois linguistiques, surtout de la loi 101 qui change la dynamique à l'égard du français et qui vise à en faire la langue commune. Malheureusement, tous les jugements subséquents de la Cour Suprême ont affaibli cette loi.

Mme Pagé a ensuite identifié les défis qui nous attendent afin de protéger notre langue. Selon elle, il faudra raffermir la langue d'enseignement, promouvoir davantage le français comme langue du travail pour en arriver à faire de



Marie Marsolais

la langue française la langue commune, celle qui suscite la cohésion sociale. Nous devons aussi lutter contre l'hégémonie culturelle anglosaxonne dans les médias, le cinéma et la télévision. De plus, il nous faudra persuader les jeunes que la bataille de la langue n'est pas terminée. Ces défis sont énormes et appellent à la vigilance. Madame Pagé a conclu sa présentation par les mots suivants:

«En Hollande, on a construit des digues, il y a cent ans pour contrôler la mer, mais jamais on ne pensera à les enlever.»

Charles Castonguay avait intitulé son propos «Le français qui dégringole». Sous le coup de la colère à la



Les membres du panel. De gauche à droite, Julie Prince, Lorraine Pagé et Charles Castonguay.

suite de la décision du Conseil de la langue française de ne pas appuyer l'application de la loi 101 dans les collèges, M. Castonguay a brossé un portrait plutôt alarmant de la situation du français au Québec et surtout à Montréal. Selon les tableaux présentés, le poids des francophones au Canada a diminué de 29% entre 1951 et 2011. Pour lui, le français n'est pas la langue commune au Québec car, dans les milieux de travail, les communications se font en anglais. En conclusion, M. Castonguay a déclaré qu'il fallait en finir avec la vigilance et passer à l'action!

Finalement Mme Julie Prince a traité de la situation du français à Montréal à partir de la réalité du cégep

Maisonneuve. Celui-ci, situé dans l'Est de Montréal, compte 7 000 étudiants.

En 1990, 89% des étudiants déclaraient avoir le français comme langue maternelle; en 2010, ils n'étaient plus que 77% et 22% avaient une langue maternelle tierce (ni le français, ni l'anglais). Les jeunes ont un attachement différent à la langue française, car ils sont habitués de vivre dans un contexte diversifié. Parler trois langues ou plus est considéré comme un atout important pour s'ouvrir sur le monde. Au cégep Maisonneuve, le secteur de la formation continue, qui s'adresse aux adultes immigrants, s'est considérablement développé. Les étudiants communiquent en français au collège.

Devant cette situation, Mme Prince a donné quelques pistes de solution: repenser nos façons d'aborder l'enjeu de la langue française, renforcer les cours de français et la francisation négligée par le gouvernement au cours des dernières années, multiplier les lieux de rencontre entre Québécois et immigrants et favoriser l'intégration professionnelle en français.

Ces trois exposés ont été suivis d'une période d'échanges. L'assistance, composée d'environ 70 personnes, a semblé beaucoup apprécier cette activité. On en redemandait!

*Jocelyne Larocque, secteur Au pied du courant (06-F)
Marie Marsolais, secteur Anjou (06-S)*



Anne-Marie Dupont

Les arts visuels en mouvement

Lors de l'assemblée générale régionale, le 19 mai dernier, au Centre 7400, 38 artistes ont participé à l'exposition en soumettant 33 œuvres pour les « coups de cœur » et 36 œuvres pour les « mentions ».

L'AREQ nationale ayant versé un montant de 1 000 \$ à 4 régions, dont la nôtre, pour soutenir les arts visuels, le Conseil exécutif régional a décidé de répartir ce montant en deux prix de 500 \$. Pour sa part, la région de Montréal, a remis un montant de 300 \$, comme elle le fait depuis la création du CAV.

Les « coups de cœur »

Les deux gagnantes d'un prix de 500 \$ chacune sont Louise Bigras du secteur Ahuntsic-Est pour *Espace intime* et Huguette Poitras, du secteur Parc Maisonneuve pour *Tapisserie automnale*.

Le prix de 300 \$ a été décerné à Nicole Choinière du secteur De Lorimier pour *Rafale immortelle* (grand vitrail).

Les oeuvres des 3 artistes gagnants sont maintenant la propriété de l'AREQ-Montréal. Ils feront partie des prix à gagner dans le cadre du bingo qui aura lieu lors du tournoi de golf régional au profit de la Fondation Laure-Gaudreault, le jeudi 1^{er} septembre.

Les « mentions »

Les deux gagnants d'un certificat-cadeau d'une valeur de 50 \$ ont été: Françoise Limoges du secteur De Lorimier pour *L'épaulé* et Llio Piccioli du secteur St-Léonard pour *Une partie de hockey*.

Après avoir célébré le 25^e anniversaire, en 2010-2011, que nous réserve 2011-2012? Nous continuerons à être présents à l'occasion de diverses activités régionales. Vous pourrez ainsi rencontrer les artisans le mardi 6 décembre, lors de la journée organisée par le CCF. Profitez-en pour faire quelques emplettes de Noël.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à Lise St-Pierre, présidente du secteur Pointe-aux-Trembles, 2^e vice-présidente régionale et nouvelle répondante politique du comité des arts visuels. Lise a été des nôtres à plusieurs reprises cette année.

Je ne peux terminer sans dire un chaleureux MERCI à Johanne Clément qui a assuré l'intérim comme responsable du comité des arts visuels avec générosité et professionnalisme depuis plus de deux ans. Johanne demeure avec nous en tant que responsable du secteur Ahuntsic-Est.

Apprécions la BEAUTÉ et l'HARMONIE... le monde n'en sera que meilleur!

*Anne-Marie Dupont
Secteur De Lorimier (06-D), responsable du comité des arts visuels*



Elsie Lavoie

Le 18 avril dernier, l'AREQ-Montréal célébrait le **Jour de la Terre**. Un peu tôt, direz-vous. Le comité de l'environnement a pensé qu'il n'y aurait ainsi aucun conflit d'horaire avec les activités du 22 avril.



Près de cent personnes sont présentes. En entrant, les participants sont d'abord invités à une **dégustation** d'eau du robinet et d'eau embouteillée grâce à Marie-France Primeau du secteur Au pied du courant, bénévole auprès de l'organisme **Eau secours**. Tentez l'expérience, vous risquez d'être surpris. En après-midi, Marie-France nous présente cet organisme, coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau. Pour plus d'information, vous pouvez consulter www.eausecours.org. Ensuite, le responsable régional de l'environnement, Gilles Lagacé, nous fait part d'une intéressante réflexion sur **L'offre et la demande**. Après avoir illustré le déséquilibre créé par l'om-

niprésence envahissante de l'offre qui exploite nos ressources sans scrupule, il nous invite sur un ton rassembleur à redéfinir l'offre et la demande en devenant des consommateurs responsables qui expriment leurs besoins et exigent que l'offre tienne compte de leur bien-être, de leurs moyens et des conséquences environnementales à court et à long terme.

Le grand thème de cette année: **l'Eau et la Santé**. Place à notre conférencier invité, D^r Patrick Levallois, médecin-conseil pour l'Institut National de Santé Publique; il travaille aussi au département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval à Québec. Il nous entretient d'abord de l'importance de l'eau si essentielle à la vie et à la santé, des effets bénéfiques de la consom-

mation d'eau, des effets d'une consommation inadéquate. Comme on excrète beaucoup d'eau, il nous recommande d'en boire 1,5 l quotidiennement. Il parle ensuite de l'accès à l'eau potable dans le monde. Considérons-nous chanceux!

Puis, il nous explique les risques pour la santé de consommer de l'eau contaminée: risques microbiologiques, chimiques et même danger de radioactivité. Elle peut entraîner des maladies infectieuses, des intoxications ou des maladies chroniques. Il évoque le choléra au XIX^e siècle, les 4 000 décès en Haïti en 2010, Walkerton en 2000 (traitement inefficace de l'eau et mauvaise gestion) et des conséquences sanitaires. Parmi les microorganismes pathogènes, les plus inquiétants sont les parasites; leur présence nécessite



Un auditoire attentif composé de membres de plusieurs secteurs.

LA SANTÉ...

Échos
de nos activités



Gilles Lagacé

une filtration de haut niveau et le respect de critères de qualité très élevés. Parmi les risques chimiques, il y a la contamination des sources d'eau, la contamination due au traitement, la contamination provenant des canalisations (d'où l'importance de faire couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit froide avant d'en consommer).

Que dire de l'eau en bouteille par rapport à celle du robinet? 50% des gens boivent de l'eau embouteillée malgré sa qualité incertaine et toutes les répercussions environnementales qui en découlent. L'eau du robinet est souvent de qualité supérieure ou égale, et dans les villes de plus de 5 000 habitants, elle a de grandes chances d'être de meilleure qualité parce qu'elle est généralement mieux surveillée que dans les petites villes. Une approche préventive est d'ailleurs préconisée afin d'éviter certaines catastrophes sanitaires.

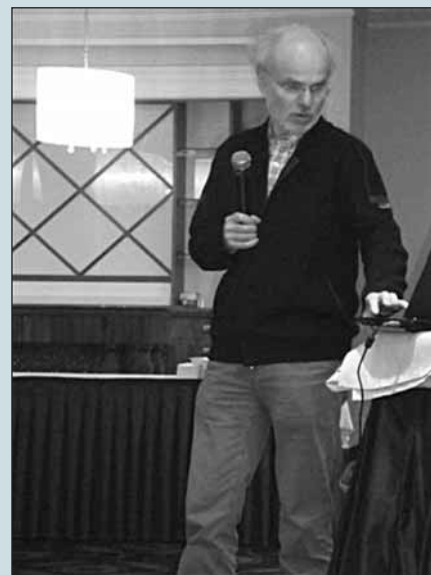
Les substances pharmaceutiques et les perturbateurs endocriniens dans les eaux des rivières; les multiples contaminants; les algues bleues; les gaz de schiste, domaine où il nous manque certaines données nécessaires pour évaluer le risque; les changements climatiques qui peuvent avoir des répercussions sur la qualité et la quantité de l'eau et même entraîner des risques pour la santé: voilà d'autres défis très actuels.

Quel rôle doit-on jouer comme citoyens? Le Dr Levallois nous propose de nous informer, de participer aux débats, de cheminer vers une démarche plus globale et à plus long terme, de nous impliquer dans les prises de décision. Dans un contexte d'incertitude, il souligne l'importance d'un consensus et d'une prise de décision collective.

Pour clôturer la journée, **Le grand Jeu des gestes environnementaux**, un jeu interactif créé par notre responsable régional de l'environnement, Gilles Lagacé. Les mots qu'il a utilisés à quelques reprises au cours de la journée reflètent bien l'esprit du jeu: «**Ce que tu es, nous le sommes!**». Chaque participant décrit un geste environnemental qu'il pose ou qu'il souhaiterait poser. Le jeu suscite des échanges, des opinions, des discussions pour arriver à un consensus environnemental, la formulation de questions. Le but du jeu est aussi de constituer une banque de données

de gestes environnementaux. Cette banque sera disponible sur le site régional de l'AREQ et certains «gestes» seront présentés sous forme de capsules dans *Échos de l'Île*, notre bulletin régional.

Au nom du comité de l'environnement, j'aimerais remercier toutes les personnes présentes puisque c'est



Dr Patrick Levallois

avant tout votre participation qui a fait de cette journée une réussite. C'est aussi votre participation qui nous permettra de poursuivre notre engagement pour le développement durable à l'aide de vos énoncés et des échanges qu'ils ont provoqués.

Elsie Lavoie
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)

43^e et 44^e Congrès de l'AREQ

50 ans d'histoire, reflet d'un avenir prometteur



Solange Catafard-Mayer

Membre de l'AREQ depuis dix belles années, j'ai eu la chance de participer à trois, en réalité quatre congrès. Voici les commentaires et les impressions d'une personne déléguée à ces 43^e et 44^e congrès qui se tenaient au Centre des congrès de Québec du 30 mai au 2 juin 2011. Il s'agira surtout de l'évolution de ma participation aux congrès, grâce aux connaissances et à l'expérience acquises à l'AREQ.

Le 41^e et premier congrès auquel j'ai participé se déroulait dans la magnifique région de l'Outaouais. Fraîchement accueillie dans l'Association, ce congrès m'a permis de constater l'ampleur des connaissances que je devais acquérir afin de bien remplir mon rôle de déléguée. Riche de la formation reçue, de l'étude et de l'analyse des propositions en débat ainsi que de l'initiation aux règles de fonctionnement de cette instance, je me croyais prête à bien représenter les membres de mon secteur et à respecter les orientations de ma région.

Au deuxième congrès organisé conjointement par la région de Montréal et celle de la Laurentie, (Laval-Laurentides-Lanaudière), je profite de trois années d'expériences diverses acquises dans l'organisation de plusieurs activités et au sein de plusieurs comités. Forte de cet enrichissement et de ma connaissance des dossiers, je m'implique à fond dans l'organisation de ce 42^e congrès. Ma

contribution se situe plus particulièrement à titre de répondante politique du comité des arts visuels: réalisation d'un diaporama des œuvres des artistes des deux régions présenté sur écran géant, organisation d'une magnifique exposition et, de plus, responsable de tout ce qui concerne la décoration des salles et des tables pour le banquet. Nul besoin de vous dire, que ce 42^e congrès tenu

d'énergie et que le thème choisi, le reflet d'un avenir prometteur, est tout à fait adéquat! Observation confirmée par madame Marguerite Blais, ministre responsable des aînés, lors de son allocution présentée à la fin de la première journée du 44^e congrès. Je passe sous silence tous les sujets à l'ordre du jour du congrès ordinaire puisque le magazine Quoi de neuf reçu au cours de l'été en traite.



Membres délégués du secteur Du Ruisseau Raimbault en compagnie de Micheline Jourdain, présidente régionale.

en juin 2008 sous le thème *L'AREQ, une force pour la société*, demeure pour moi un départ dans la vie active de notre Association.

Riche de toute cette expérience, je pose ma candidature en tant que déléguée pour participer aux 43^e et 44^e congrès, croyant tout connaître, ou presque, des procédures du déroulement des congrès. Grande fut ma surprise au début de ce 43^e congrès extraordinaire portant sur les statuts et règlements de notre association! Plus de deux heures de vives discussions sur l'adoption des règles de fonctionnement du congrès! Ce fut un moment important de participation et de respect du droit de parole des membres délégués présents qui a toutefois causé un retard dans l'horaire prévu. Nous avons finalement terminé cette longue journée vers 20 h 30. Une expérience unique qui prouve que nous sommes encore remplis de vitalité et

Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui.

(Proverbe chinois)

L'approche du congrès a suscité en moi plusieurs émotions: l'appréhension de ne pas être à la hauteur des attentes des membres de notre secteur et de la région, le plaisir de retrouver les membres des autres régions, la fierté de faire partie d'un groupe qui est au cœur de l'action et de pouvoir me prononcer sur les décisions qui seront à la base du fonctionnement de notre Association pour les trois prochaines années. Toutes ces raisons font que la retraite représente pour moi une deuxième vie active et mon engagement à l'AREQ me confirme que je suis encore et toujours utile à la société!

*Solange Catafard-Mayer, déléguée
Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)*

Un plan d'action qui nous engage tous

Échos
de nos activités



Luc Brunet

Les membres qui participaient à l'assemblée générale de l'AREQ-Montréal du 19 mai dernier ont, dans un premier temps, pris connaissance de l'état de réalisation du plan d'action de l'année 2010-2011. De nombreux objectifs de ce plan d'action ont été réalisés et d'autres sont en voie de l'être, certains ne se sont pas concrétisés faute de temps ou de personnes militantes. C'est pourquoi le plan d'action 2011-2012, présenté et adopté par les membres présents, se situe dans la continuité. En voici un résumé.

Thème I La protection du pouvoir d'achat

- La priorité pour les membres; il faudra donc utiliser tous les moyens à notre disposition pour les renseigner régulièrement et les inviter à participer aux actions organisées pour faire avancer ce dossier
- La surveillance de toutes les politiques gouvernementales qui pourraient avoir des effets sur notre revenu et sur la fiscalité

Thème II La santé et le bien-être des personnes âgées

- Également prioritaire, la préservation d'un système de santé public, universel et gratuit
- La mise en place de ressources pour les soins à domicile et de première ligne
- La concertation avec les associations de personnes âgées de Montréal pour défendre l'accessibilité aux soins et à un logement adéquat

Thème III La vie associative

- Le développement de la cohésion et de la solidarité dans nos rangs
- La poursuite de la reconfiguration des secteurs
- La valorisation de l'engagement des personnes élues et des membres des comités
- Le soutien aux membres notamment à l'égard du régime d'assurance

Thème IV Les communications

- La circulation de l'information par le biais des bulletins, autant sur le plan régional que dans les secteurs
- L'utilisation du site Web

Thème V l'environnement et le développement durable

- La promotion de l'écologie par l'organisation d'une activité régionale

- La production d'une chronique dans le bulletin régional
- La mise en place d'une politique d'achat responsable

Thème VI La condition des femmes

- La promotion des valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix
- L'appui aux femmes immigrantes

Thème VII La condition des hommes

- Le développement d'un comité régional
- L'organisation d'une activité spécifique aux hommes

Thème VIII L'action sociopolitique

- La surveillance des législations
- L'invitation à l'implication citoyenne de nos membres
- La sensibilisation des membres aux besoins des personnes les plus démunies
- La participation au projet Ékolaj en Haïti, au niveau régional, sectoriel et individuel

Thème IX La place des aînés dans la société

- L'information et la sensibilisation des membres quant aux situations d'abus et de maltraitance
- L'affirmation de l'importance des personnes âgées dans l'économie
- Le combat contre les préjugés véhiculés en lien avec la santé et l'économie

Voilà donc un plan d'action d'envergure qui ne sera réalisé qu'avec la participation de tous.

Luc Brunet
Secteur Ouest-de-l'Île (06-H)

Un 25^e inoubliable

«Ce 28 avril 2011 restera gravé dans ma mémoire comme un jour de bonheur».



Jeannine Ménard

Quelle belle fête! Des retrouvailles auxquelles plus de trois cents personnes ont participé. Félicitations au comité organisateur! Déjà à l'arrivée, un accueil chaleureux nous invitait à la fête. Quel choix judicieux que cette Salle Renaissance, boulevard Henri-Bourassa. Les tables bien décorées de trois roses blanches au centre, juste ce qu'il faut pour donner à l'ensemble un cachet festif, se faisaient des plus invitantes. À chaque couvert on avait

déposé un magnifique cahier-souvenir, initiative de notre présidente régionale.

Tout en regardant un diaporama rappelant des événements vécus au cours de toutes ces années, on pouvait siroter un coquetel et profiter de la musique d'ambiance interprétée par l'Ensemble Mosaïque. Lise Labelle, présidente régionale,



Jeannine Ménard, Louise Laporte-de Varennes et Jean-Pierre Ménard.

adressa un mot de bienvenue et présenta les invités d'honneur. La présidente nationale, Mariette Gélinas, le parrain actuel, Pierre-Paul Côté de même que le précédent, Robert Gaulin, et les personnes présidentes de la région depuis son existence composaient, une partie de la table d'honneur.

Succulent de l'entrée au dessert, le repas a réjoui tous les convives. Une pause a permis d'apprécier le talent de madame Mireille Taillefer, une cantatrice à la voix cristalline qui a interprété quelques-unes des plus belles chansons puisées dans le répertoire québécois. Une surprise annoncée par la présidente du secteur Anjou a suscité tout un intérêt: à la fin du repas, chaque convive a reçu deux jolis emballages



Lise Labelle et André Fleurant respectivement présidente et trésorier de la région en 2010-2011.

de chocolat. En ce qui me concerne, c'est la belle Élise, mon arrière-petite-fille qui s'en est régalée.

Le moment magique de cette belle rencontre, la présentation du recueil *L'environnement et la vie* par Solange Catafard-Mayer et Mario Tassé a été introduit par *L'hymne à la beauté du monde* de Luc Plamondon interprété par Mireille Taillefer. Un vrai bijou que ce recueil et chaque personne présente est repartie avec son exemplaire. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le bulletin régional *Échos de l'Île* de mai 2011 à la page 5. Vous pourrez y lire le texte de présentation du recueil rédigé par Lise Labelle.

La fête s'est terminée par un message de madame Gélinas et de monsieur Côté. Madame Labelle procéda à trois tirages, cadeaux offerts par les Protections Résaut et la SSQ. Elle présenta les membres du comité organisateur qui ont fait de cette fête un franc succès.

Ce 25^e fera partie de l'histoire de l'AREQ de Montréal et nous en conserverons un souvenir mémorable.

Jeannine Ménard

Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)



Membres du comité organisateur du 25^e anniversaire: De gauche à droite, Lise St-Pierre, Aurore Dupuis, Anne-Marie Dupont et Lysiane Guertin.

L'ENVIRONNEMENT et la vie

Échos
de nos activités

Lors de la fête organisée pour souligner le 25^e anniversaire de l'AREQ, région de Montréal, le 28 avril 2011, nous avons présenté avec enthousiasme le recueil d'art et de poésie *L'Environnement et la vie*.



Solange Catafard-Mayer dédicace le recueil de Rita Allard, membre du secteur Montréal-Nord, sous le regard amusé de Louise Cossette et Louise Roberge.

Plus de 300 recueils ont été remis aux personnes présentes à cet événement ainsi qu'aux artistes et auteurs qui ont participé à la réalisation de cette œuvre. Par la suite, nous avons distribué et vendu près de 400 copies.

Le thème choisi pour le recueil couvre tous les aspects de la vie des êtres qui nous entourent. Sujet inspirant, il permet pleine liberté d'expression et de créativité. Ainsi 76 textes ont été judicieusement associés à 134 œuvres dans les disciplines suivantes: peinture, sculpture et photographie.

Afin de conserver l'uniformité du document, certains critères de sélection ont été retenus. De plus, lors de la mise en page, Mario Tassé, infographiste, a porté une attention particulière à l'utilisation de l'espace et à l'harmonisation des couleurs.

La concrétisation d'un rêve nécessite une bonne dose de persévérance, de détermination, d'organisation et surtout de collaboration. Ce projet a débuté en septembre 2009 et s'est terminé en mars 2011.

Pour tous ceux et celles qui n'ont pas eu la chance de parcourir cette revue d'art, une nouvelle impression est prévue à l'automne. Vous pourrez en faire la demande auprès de la personne à la présidence de votre secteur pour une symbolique somme de 10 \$.

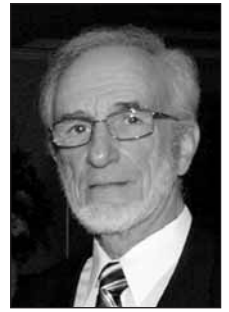
En vous souhaitant le plaisir de découvrir ces capsules de bonheur !

*Solange Catafard-Mayer,
Responsable du projet
Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)*



Mario Tassé et Solange Catafard-Mayer.

Souper reconnaissance



Jean-Pierre Ménard

Chaque année, c'est une tradition de la région de Montréal de souligner l'engagement des membres et des personnes élues qui consacrent temps et énergie à l'enrichissement et à la vivacité de leur secteur.

Dans une magnifique maison à caractère patrimonial au cœur d'un village historique, les personnes présidentes de secteurs et les responsables de comités ont été conviés à un repas gastronomique au restaurant «La Vieille Histoire». Dans une ambiance chaleureuse où les cœurs étaient à la fête, un hommage a été rendu à Lise Labelle en tant que présidente régionale de Montréal.

Danielle Wolfe, secrétaire au Conseil régional, a prononcé une allocution pour remercier Lise de son implication à la tête de la région durant deux mandats de trois ans. Elle a présenté ses réalisations et, finalement, ce fut quasi une biographie puisque, en si peu d'années, cette femme a réussi à réaliser beaucoup



Danielle Wolfe rend hommage à Lise Labelle qui a présidé la région durant six ans.

de projets. Connaissant son grand besoin de relever des défis, son dynamisme et son engagement au sein de plusieurs causes, Danielle lui a souhaité de pouvoir poursuivre **ses rêves**.

Lise, pour sa part, a souligné le travail des personnes présidentes qui ont terminé leur mandat comme responsables de secteurs. Toutefois,

une grande absence a été remarquée, celle de Jeannine Ménard. Nous aurions aimé la remercier personnellement pour son excellent travail à titre de responsable des *Échos de l'Île*. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et sommes avec elle dans nos pensées et nos cœurs.

Micheline Jourdain, nouvellement élue à la présidence régionale, a profité de l'occasion pour rencontrer toutes les personnes avec qui elle travaillera durant son mandat. Elle a présenté les nouvelles personnes qui assumeront les postes de responsables des secteurs et des différents comités en les accueillant **chaleureusement**.

Ce fut une agréable soirée au charme d'antan qui fera certainement partie de «Notre Vieille Histoire» !

Jean-Pierre Ménard, président du secteur Au pied du courant (06-F)



Des convives heureux de participer à ce souper reconnaissance.



et



*Échos
de nos activités*

un partenariat en puissance

À Montréal, des organismes qui œuvrent auprès de personnes âgées ou qui les représentent ont choisi de se regrouper au sein d'une table de concertation à la suite de l'Année internationale des personnes âgées célébrée en 1999. C'est ainsi qu'est née la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal (TCAÎM), il y a dix ans. Aujourd'hui, la Table compte plus de 70 membres dont plusieurs regroupements issus de diverses communautés culturelles.

La TCAÎM a pour mission d'offrir un lieu où l'on agit de concert avec les organismes d'aînés de Montréal pour améliorer leur qualité de vie tout en construisant une solidarité entre les personnes de tous âges.

Au fil des ans, on a pu constater qu'elle collabore avec les instances décisionnelles à la conception, à la planification et à la mise en œuvre de programmes ayant un impact sur la vie des personnes vieillissantes, qu'elle contribue à faire connaître l'apport économique, social et culturel des aînés, qu'elle porte une attention particulière aux aînés des communautés culturelles et qu'elle favorise les échanges intergénérationnels.

Trois dossiers sont prioritaires à la TCAÎM: le transport et la mobilité des aînés, la prévention des abus et la participation sociale.

L'AREQ Montréal est membre de la TCAÎM depuis quelques années et un membre du Conseil exécutif régional siège à son Conseil d'administration. J'ai eu ce privilège de 2009 à 2011 succédant à Lise Labelle et en juin dernier, Micheline Jourdain y a été élue.

Si l'on pense aux actions et aux revendications de notre association, notamment au sujet de la pleine indexation des régimes de retraite; la défense des services publics de santé adéquats, accessibles, universels et gratuits; l'adaptation des milieux de vie; la prévention des abus et de la maltraitance; les soins de fin de vie et la lutte contre les mythes et préjugés envers les personnes âgées,

il est évident que l'AREQ et la TCAÎM ont des préoccupations communes et qu'il faut travailler ensemble à la réalisation de ces objectifs.

À cet effet, le plan d'action de la région fait mention de cette association avec la Table afin d'obtenir plus de ressources pour rendre les soins de première ligne et le logement à prix abordable plus accessibles.

Comment l'AREQ-Montréal et la TCAÎM en arriveront-elles à développer un partenariat efficace? Voilà le défi des prochaines années. Je crois que nous avons tous intérêt à soutenir les personnes qui tenteront de le relever.

*Gaétane Lebel-Fillion
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)*

Fondation Laure-Gaudreault



Denise Harbour

Avant tout, cordial bonjour en ce temps de reprise des activités, tant au niveau des secteurs de la région que des projets de la FLG.

Le bilan de l'année 2010-2011 témoigne de la sensibilité

des membres de l'AREQ (CSQ) région 06 aux besoins de leur environnement. Vous serez sans doute heureux d'apprendre que, malgré un budget moins généreux et des demandes plus nombreuses, le Bureau régional de la FLG de Montréal a pu contribuer à trente-sept des projets présentés pour un montant total de 19 226,00 \$. De plus, la FLG provinciale s'est chargée de trois projets pour un total de 4 500,00 \$.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale se tiendra le mercredi 9 novembre prochain à 9 h 30 au Centre des loisirs communautaires Saint-Michel, 7110, 8^e Avenue, Montréal.

Les membres du Bureau régional: Richard Cardinal, Marthe Laforest, Michel Lanctôt, Denise Marcotte et Denise Harbour, soutenus par votre fidèle participation, vous remercient de votre collaboration. Ils profitent aussi de l'occasion pour vous convier aux prochaines activités de la Fondation.

*Denise Harbour, publicitaire
Bureau régional de Montréal de la
Fondation Laure-Gaudreault*

Dîner bénéfice

Le traditionnel dîner bénéfice suivra l'assemblée. C'est une occasion en or de contribuer à l'augmentation des fonds de votre Fondation. Ne vous gênez pas pour inviter d'autres personnes, membres ou non de la FLG, à se joindre à vous lors de cet événement communautaire et festif. Notez qu'il est possible d'apporter votre vin ou votre bière lors de cette activité. Vous pourrez vous procurer des billets en communiquant avec la personne responsable de la FLG de votre secteur. Le coût de ce dîner est de 30 \$.

POURQUOI FORMER UN COMITÉ DES ASSURANCES ?



Louis-Georges Boissy

Le dossier des assurances est très particulier, il exige des connaissances très précises et les informations transmises doivent être exactes pour répondre adéquatement aux demandes des membres.

Le constat est évident: le comité des assurances ne peut fonctionner de la même façon que les autres comités régionaux. D'ailleurs, la difficulté pour les secteurs de recruter des responsables démontre que l'ampleur de la tâche inquiète les bénévoles.

Je propose donc la formation d'un comité d'experts en assurances. Ce comité serait formé de cinq membres qui se répartiraient les 13 secteurs de la région. Tous les membres de ce comité recevraient une formation et, par conséquent, posséderaient les mêmes renseignements. Le responsable régional ferait d'office partie de ce comité. Je crois fermement que cette solution serait la meilleure. Elle assurerait une information uniforme et précise. Elle permettrait à l'ensemble des membres d'obtenir des réponses de qualité aux questions qu'ils se posent.

Les membres du conseil régional connaissent cette proposition et y réfléchissent depuis plusieurs mois. Espérons que 2011-2012 sera l'année de sa réalisation.

*Louis-Georges Boissy
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Responsable régional
du dossier des assurances*

Capsule d'information

Occupons-nous de nos affaires

Une journée «Occupons-nous de nos affaires» vous sera offerte le 29 ou le 30 novembre au 1200, boulevard Crémazie Est, à l'est de la rue Christophe-Colomb.

Stationnement disponible.

Autobus 192, direction est, au métro Crémazie. Descendre devant l'édifice.

On y traitera entre autres de fiscalité à la retraite. Au moment de préparer ce numéro de la rentrée, il nous manque des détails pour vous donner l'information complète, mais nous vous assurons d'organiser une journée intéressante et enrichissante pour vous.

L'information complète sera disponible auprès de la personne présidente de votre secteur.

Pour une politique d'achat responsable (PAR)



Viviane Lacroix Lapierre

Au cours des deux dernières années, comme membre du comité régional d'action sociopolitique et comme membre du comité directeur du secteur De-la-Montagne, j'ai été amenée à réfléchir et à m'informer sur le **sens de l'achat responsable**.

Qu'est-ce qu'une politique d'achat responsable ?

Une politique d'achat responsable (PAR) est une politique adoptée par une organisation afin d'encadrer tous les achats de produits et services faits pour son compte. Cette politique doit tenir compte de normes, de principes et de pratiques telles que : respect du développement durable et de l'environnement, achat de produits locaux, utilisation de fournisseurs et de producteurs où les employés bénéficient de conditions de travail décentes, achat de produits provenant d'usines, de lieux ou de pays où les conditions de travail sont décentes.

Pourquoi une PAR pour notre association ?

La mission de l'AREQ, ses orientations et ses valeurs la conduisent à se doter d'une telle politique tant au niveau national que régional ou sectoriel. Je crois que notre organisation est prête à assumer les impacts d'une telle politique.

Plusieurs organismes québécois autant publics que privés ont adopté des pratiques d'approvisionnement responsable. (GSDM, SAQ, Hydro-Québec, Université de Montréal, etc.)

Qu'est-ce que cette politique devrait prévoir ?

Cette politique devrait engager les groupes qui l'adoptent à respecter graduellement des normes et des règles d'acquisition de biens et services qui proviennent de fournisseurs qui respectent l'environnement et les droits humains ; elle devrait encourager les certifications équitables et environnementales ainsi que les entreprises locales, publiques, coopératives ou d'économie sociale.

Déjà, à sa rencontre de mai dernier, le comité d'action sociopolitique régional a étudié un projet de politique d'achat ou d'approvisionnement responsable. Les membres ont recommandé que ce travail soit fait en collaboration avec le comité de l'environnement puisque cette politique d'achat se préoccupe de développement durable.

Une démarche déjà commencée

L'Assemblée générale régionale a adopté, dans son plan d'action 2011-2012 sous le thème V, l'environnement et le développement durable, la résolution d'adopter une politique régionale d'achat responsable.

Il sera important de prévoir l'**implantation graduelle** d'une telle politique auprès des secteurs et de faire connaître cette politique auprès des membres, tout en veillant à développer chez eux une meilleure compréhension des pratiques de consommation responsable et d'achat de produits équitables.

Nous pourrions, par la suite, inviter l'AREQ nationale à adopter une PAR.

Sommes-nous prêts à adopter une PAR et à la mettre en pratique ?

Ce sera à nous de le décider.

Viviane Lacroix Lapierre
Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)

Journée nationale de commémoration et d'action contre la **violence** faite aux femmes

Le mardi, 6 décembre 2011 de 13 h à 15 h 30

Au 1200, boulevard Crémazie Est, à l'est de la rue Christophe-Colomb.
Stationnement disponible.

Autobus 192, direction est, au métro Crémazie. Descendre devant l'édifice.

SUJET : Les étapes du deuil et le deuil selon les cultures.

Contribution demandée : **5 \$**.

Des **artistes et artisans** de la région seront présents.

Venez profiter de cette occasion pour faire quelques achats de **cadeaux de Noël** originaux.

Veillez vous inscrire auprès de votre responsable sectorielle du CCF.

Sonia Trépanier, secteur Au pied du courant (06-F)
Responsable du comité de la condition des femmes

INVITATION

à tous
les membres
de la région
de Montréal

La vie dans les secteurs



Marie Barrette

Cette chronique vise à faire connaître les activités prévues dans les secteurs.

Elle permet des échanges intersectoriels et une participation plus importante aux projets ainsi annoncés. Pour ce faire, les personnes présidentes des secteurs sont priées de faire parvenir l'information à Marie Barrette.

marie.barrette@sympatico.ca

Septembre revient marquant la fin d'un bel été et promettant d'abondantes récoltes. Pour nous, membres de l'AREQ, ce mois est celui de la reprise des activités. Les membres des conseils sectoriels ont déjà planifié le calendrier des événements de l'année 2011-2012, quelques-uns sont annoncés dans cette chronique.

N'hésitez pas à répondre à ces invitations, l'automne n'en sera que plus agréable.

Gaétane Lebel-Fillion

Pour se souvenir avec le secteur Ahuntsic-Ouest

À LA MÉMOIRE DE NOS DÉFUNTS

Depuis, 12 ans, le secteur Ahuntsic-Ouest organise une cérémonie religieuse pour rappeler le souvenir des membres et des parents et amis des membres qui nous ont quittés au cours de l'année, à l'église Saint-André-Apôtre, située rue Prieur au coin de Waverly.

La date retenue cette année est le vendredi 28 octobre à 10 h 30. L'abbé Jean-Guy Dubuc, ex-aumônier de l'Alliance des professeurs de Montréal et ex-éditorialiste à La Presse, sera le célébrant.

Les membres du secteur Ahuntsic-Ouest seraient heureux d'y accueillir des membres d'autres secteurs.

Si intéressé, on s'inscrit auprès de Micheline Latreille au 450 974-3552

La messe sera suivie d'un dîner au restaurant Le Bordelais, 1000, boul. Gouin Ouest.

Pour se loger avec le secteur Ahuntsic-Est

COOPÉRATIVE D'HABITATION LE RÉVERBÈRE

Notre projet de coopérative d'habitation pour retraités de l'éducation se concrétise enfin.

Nous sommes en appel d'offres et la construction débutera cet automne et l'occupation des logements est prévue pour l'automne 2012. Des logements comportant une ou deux chambres seront disponibles au 4590, rue D'Orléans. Répandez la bonne nouvelle. Le cours sur les coopératives, un prérequis, sera donné à l'automne.

Vous pourrez consulter le site Web, en construction, pour obtenir plus de renseignements. HYPERLINK «http://lereverbere.org/Le_reverbere/Accueil.html»

Informations : Suzanne Lévesque, 514 543-3325
Céline Désilets, 514 383-8297
Pierrette LeBlanc, 450 435-4157
Cours : Roland Bergeron, 514 389-2127

Pour apprendre avec le secteur Montréal-Nord

COURS D'AQUADYNAMIQUE

Connaissez-vous les bienfaits des exercices faits en eau chaude? Le secteur Montréal-Nord vous offre la possibilité de vous inscrire à une ou deux sessions de 14 cours chacune d'aquadynamique. Il n'est pas nécessaire de savoir nager. La température de l'eau est à environ 90 degrés Fahrenheit ou 32 degrés Celsius. Le cours donné le vendredi de 11 h 30 à 12 h 30 coûte 60,00 \$ / session.

Pour informations : Jocelyne Larocque au 514-323-4191 ou Jacqueline Roy au 514-325-6087.

COURS D'ANGLAIS

Suivre des cours d'anglais vous intéresse? Nous avons besoin de votre aide pour former un groupe soit débutant soit intermédiaire selon vos besoins.

Le cours aurait lieu au Centre de Loisirs Montréal-Nord, les lundis ou mardis selon le nombre d'inscriptions et la disponibilité des locaux.

Vous auriez un professeur à nous suggérer?

Pour vous informer ou réserver votre place, veuillez contacter Marcelle Arsenault-Terrault au 514 322-4398.

Pour des activités socioculturelles avec le secteur Au pied du courant

VIEUX-ROSEMONT

Mercredi 28 septembre,
de 10 h à 12 h

Coût: 12 \$

Point de rencontre: 3165, Rachel
(la S.A.Q.)

Dîner au restaurant M,
au 2876, Masson

LE HAUT CÔTE-DES-NEIGES

Mercredi 26 octobre
de 9 h 30 à 12 h 30

Coût: 18 \$

Point de rencontre: Porte d'entrée
extérieure de la Maison de la Culture,
5290, chemin de la Côte-des-Neiges,
Métro Côte-des-Neiges

Dîner au Saint-Hubert BBQ
(en face du métro)

LE NOUVEAU QUARTIER DES SPECTACLES

Mercredi 30 novembre
de 10 h à 12 h

Coût: 12 \$

Point de rencontre: Porte d'entrée
de la Grande Bibliothèque

Dîner au restaurant Place Deschamps
RÉSERVATIONS: Hélène Pelland,
514 256-0129

helenepelland@videotron.ca

■ ■ ■ INFO

Treize secteurs : une étape franchie

La réflexion de l'ex-président de l'AREQ-Montréal, André Pelletier, lors de l'Assemblée générale régionale en mai 2005, concernant la surreprésentation de notre région, en rapport avec les neuf autres, lors des conseils nationaux et des congrès m'avait vivement interpellée. Aussi, j'ai appuyé dès les débuts la démarche de reconfiguration des secteurs de la région proposée au Conseil régional de décembre 2007. J'ai par la suite accepté de présider le comité de travail au cours de l'hiver et du printemps 2008 et j'ai aussi présidé le comité d'implantation qui a travaillé durant le triennat avec les secteurs concernés par la décision du Conseil régional de septembre 2008 qui visait à ramener notre nombre de secteurs à 10.

Rappelons qu'en plus d'assurer au sein de l'AREQ une représentation montréalaise plus équitable par rapport aux autres régions, ce processus avait aussi pour objectif d'assurer dans chaque secteur, un nombre de membres qui lui permette d'atteindre un seuil de rentabilité administrative et financière.

Ainsi nous pensions que des secteurs ne comportant que 200 ou 300 membres ne pouvaient fonctionner de façon avantageuse.

Suite à un long cheminement, nous voilà au lendemain des assemblées générales du printemps dernier avec 13 secteurs dûment constitués. Les secteurs De-la-Montagne et Sainte-Croix constituent maintenant le nouveau secteur Du Ruisseau Raimbault tandis que Jean-Talon et Rosemont forment le nouveau secteur De Lorimier. Le secteur Parc La Fontaine et le secteur Mercier se sont aussi regroupés pour devenir le secteur Au Pied du courant. Trois magnifiques nouvelles identités, empreintes de l'histoire et de la géographie montréalaises, et dûment confirmées, lors d'assemblées générales marquées par l'émotion et les réjouissances. Il faut absolument saluer et féliciter Danielle Wolfe et Solange Catafard-Mayer, André Fleurant et Anne-Marie Dupont, ainsi que Jean-Pierre Ménard et Louise Laporte de Varennes, qui, avec leur équipe sectorielle respec-

tive, ont fourni un effort important pour réaliser ces regroupements, en plus de s'acquitter de leurs responsabilités habituelles. Les nouveaux conseils sectoriels de ces entités comportent des personnes des secteurs originels. Il leur reste et ce n'est pas la moindre des choses, à accomplir dans la quotidienneté, le « vivre ensemble » qui a commencé peu à peu au cours de l'hiver dernier.

Je ne peux passer sous silence le travail accompli par mes collègues du comité d'implantation Gaétane Lebel-Fillion, Lise Labelle, Michel Lanctôt et, à certaines occasions Jean Marcel Lapierre pour l'aide juridique, qui ont contribué à cette réussite et qui ont accompagné d'autres secteurs même si la démarche n'a pas connu son aboutissement en 2011. Forts de l'expérience des six secteurs qui y sont parvenus, nous pensons que d'autres secteurs pourront franchir une étape similaire au cours du prochain triennat. Votre exécutif régional sera là pour les appuyer.

Micheline Jourdain

Que fait-on de votre cotisation ?

Contrairement à un syndicat, votre secteur ne perçoit pas votre cotisation comme membre de l'AREQ. Pour presque tous les membres, la cotisation est retenue à la source par la CARRA qui la remet à l'AREQ nationale. Quelques membres paient leur cotisation directement à l'AREQ nationale. Au début du mois de juillet, le trésorier ou la trésorière au niveau national, (Pour le triennat 2011-2014, Nicole Patry-Lisée est la trésorière.) prépare avec notre conseiller aux finances, Doris Dumais, un projet de budget pour l'année qui commence.

À l'AREQ, les années financières pour les régions et les secteurs vont du 1er juillet au 30 juin. Ce projet de budget est étudié par le Conseil exécutif à la fin du mois d'août et est présenté au Conseil d'administration en septembre qui, après étude, en recommandera l'adoption au Conseil national à l'automne. Ce budget prévoit des versements directs dans chacun des comptes des 90 secteurs et dans chacun des comptes des dix régions, deux fois par année, en septembre et en janvier. Et chaque région doit verser une partie des allocations reçues aux secteurs qui la composent.

Quel est le rôle de la personne responsable de la trésorerie régionale? Comme j'occuperai cette fonction pour le triennat 2011-2014, je veux vous dire comment je vois mon travail. Je dois aider le Conseil régional à prendre les meilleures décisions possibles afin que les membres de l'AREQ-Montréal reçoivent un retour de leur cotisation de la manière la plus



équitable possible. Que ce soit par les sommes affectées aux activités régionales ou par les sommes versées aux secteurs afin de compléter le montant qu'ils reçoivent déjà de l'AREQ nationale pour organiser la vie sectorielle. Dans une région urbaine comme celle de l'Île de Montréal, il est relativement facile de réunir plusieurs membres autour d'une activité régionale, ce qui n'est pas le cas pour les neuf autres régions. Ainsi si on pense à une région comme Québec-Chaudière-Appalaches par exemple, l'étendue du territoire

commande que l'on organise une Journée internationale des femmes dans chaque secteur, tandis qu'à Montréal, on en organise une seule pour la région. C'est ce qui explique l'augmentation du nombre d'activités régionales au cours des dernières années et, conséquemment, le fait que le budget de la région doit être géré le plus rigoureusement possible, car cela implique beaucoup de dépenses. Il m'apparaît donc plus rentable de planifier un 8 mars régional que 13 sectoriels. Et la cohésion régionale ne s'en porte que mieux. Le rôle de la trésorière est de faire savoir aux autres membres du Conseil régional ce que l'on peut se permettre avec les sommes disponibles et de faire appel à la prudence, au besoin.

À Montréal, notre dépense la plus coûteuse est la production et l'expédition des *Échos de l'Île*. C'est un montant d'environ 35 000 \$ que nous allouons pour informer de façon uniforme les 6 500 membres, soit une moyenne de 5,38 \$ par membre. Mais ce n'est pas cher payer pour que l'information circule directement vers chacun de nos membres.

À suivre dans le prochain numéro.

*Lise Labelle, secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Trésorière régionale*

en Haïti

Ekolaj



Vous savez comme moi que, pour aider un pays comme Haïti, il faut miser sur l'éducation afin que les Haïtiens puissent prendre leur destinée en main. En Haïti, les effets scolaires ne sont pas gratuits. Ils coûtent entre 50 \$ et 60 \$ pour une année scolaire au primaire et plus de 100 \$ au secondaire. Lors du dernier congrès, vos délégués ont appris que l'AREQ apporte une aide financière à Haïti dans le cadre de nos solidarités internationales. Je vous invite donc à contribuer individuellement au projet *ekolaj*, en sachant que toute contribution sera bienvenue et vous

pouvez être certains que l'argent sera utilisé pour la cause puisqu'il sera administré par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO).

Les chèques doivent être faits à l'ordre de CISO, en indiquant que c'est pour le projet EKOLAJ en Haïti, et être expédiés à l'adresse suivante :

Centre international de solidarité ouvrière
565, boul. Crémazie Est, Bureau 3500, Montréal (Québec)
H2M 2V6

*Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Trésorière régionale*

DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU FÉMINISME



Sonia Trépanier

Les 27 et 28 mai dernier, plus de 300 femmes se sont réunies à Montréal, à l'appel de La Fédération des femmes du Québec pour discuter des enjeux actuels du féminisme et pour réfléchir aux directions à prendre pour l'avenir. Des femmes de tous âges, de différentes régions du Québec et de diverses associations ont fait ensemble les premiers pas d'une démarche collective qui doit se poursuivre jusqu'en 2013. Les États généraux ne sont donc pas un rendez-vous unique, mais la première étape de différents événements à venir pour doter le mouvement féministe d'idées et d'outils nécessaires pour relever les défis de demain. Nous serons appelées, au cours des deux prochaines années, à participer à des colloques, à des assemblées publiques, à des tournées régionales et même à des participations virtuelles... pour les plus branchées. Des membres de l'AREQ, dont vos trois responsables du comité organisateur régional de la condition des femmes, participaient à ce premier rendez-vous et comptent bien vous associer à ce vaste chantier.

Depuis 1992, année du *Forum Pour un Québec féminin pluriel*, l'approche revendicatrice du mouvement féministe a été renouvelée. La lutte contre la pauvreté est devenue une priorité. Les multiples formes de la discrimination vécue par les femmes ont été abordées. Plusieurs luttes furent gagnées au fil d'événements d'envergure

telles La marche Du pain et des roses et La Marche mondiale des femmes, mais des projets restent inachevés. De nouveaux débats surgissent. Un mythe pernicious prend forme: l'égalité entre femmes et hommes serait déjà atteinte. Le féminisme serait ainsi dépassé!

Et pourtant, les droits des femmes subissent de virulentes attaques au sein du gouvernement canadien. La montée des fondamentalismes religieux oblige à la vigilance. L'heure n'est pas au relâchement de nos solidarités lorsque nous abordons les questions, toujours actuelles, de la violence envers les femmes, la santé, la maternité, les femmes âgées, la famille, les stéréotypes sexistes, la pauvreté, l'immigration, la xénophobie et bien d'autres sujets tout aussi cruciaux. L'heure est au resserrement des liens entre femmes de toutes origines, de tous milieux, de toutes régions, de tous âges, de toutes tendances pour une grande réflexion collective. Nous serons donc toutes invitées à contribuer, de diverses façons, au cours des deux prochaines années, à cet exercice hautement démocratique.

Un comité aviseur de 24 féministes, issues d'autant d'organisations, et un comité organisateur ont été mis en place afin d'élaborer la démarche globale des États généraux et voir à sa réalisation dans le respect des valeurs du féminisme et de l'inclusion.

À suivre.

*Sonia Trépanier, secteur Au pied du courant (06-F)
Responsable du comité de la condition des femmes*

Capsules d'information

RAPPEL

Pour annoncer un changement d'adresse, veuillez communiquer avec l'AREQ nationale au numéro sans frais

1 800 663-2408.

Les informations seront retransmises automatiquement à votre région et à votre secteur.



Chronique informatique

La chronique informatique fait relâche pour ce numéro. J'en profite pour remercier chaleureusement, M. Edmond Pauly qui a alimenté cette rubrique depuis plusieurs années. Je sais que ses textes étaient très appréciés de nos lecteurs qui y découvraient toujours l'information supplémentaire dont ils avaient besoin pour maximiser leur plaisir de travailler ou de s'amuser à l'ordinateur. Les textes étaient toujours très bien rédigés et faciles à comprendre. Merci Edmond et bonne route.

Nous sommes à la recherche d'une personne intéressée à poursuivre la rédaction d'une telle chronique. Si vous avez le goût de partager vos connaissances et vos découvertes, veuillez communiquer avec la coordonnatrice Gaétane Lebel-Fillion.

gaetanelebel@videotron.ca

Notre problème à tous



Véronique Gauthier

Dans un récent Rapport, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) constate une augmentation des gaz à effet de serre (GES) de 5 % en deux ans sur notre planète. Ce niveau d'émission se rapproche de la limite prévue de 2° C d'élévation de température de la Terre. Aux Conférences de Cancún et de Copenhague sur les changements climatiques, on avait convenu de limiter la hausse de température terrestre de 2° C d'ici 2020. Voilà que ce seuil est en voie d'être atteint en 2011. (*Le Devoir*, 31 mai 2011)

Selon les projections du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), « cela signifie que nous avons une chance sur deux de voir la température moyenne du globe augmenter de 4 °C au cours du XXI^e siècle. » M. Nicolas Stern, du London School of Economics, ajoute que « une telle chaleur perturberait les vies et les moyens d'existence de centaines de millions de personnes à travers le planète, menant à un large mouvement de migration et à des conflits. » Selon les auteurs d'une étude scientifique menée par l'Université américaine de Stanford, « si les concentrations de GES dans l'atmosphère continuent à augmenter, les tropiques et la majeure partie de l'hémisphère nord risquent de connaître, de façon systématique, des étés caniculaires dans les 20 à 60 ans à venir. » (*Le Journal Métro*, 27 juin 2011)

Le chef économiste de l'AIE explique ainsi l'échec de la communauté internationale à réduire ses émissions de GES :

- **Les grandes nations émettrices de GES n'envisagent pas sérieusement de réduire leurs émissions,**
- **« la révolution des gaz de schiste menace la viabilité des projets d'énergies vertes partout sur la planète », c'est-à-dire les énergies propres venant de l'éolien, la géothermie, le solaire, l'énergie des mers (l'hydrolienne).**

Il est reconnu que la nature fait face aux effets des changements climatiques, mais aussi que la rapidité du réchauffement est due à des causes anthropiques. Notre modèle de développement technologique a entraîné l'épuisement des ressources par la déforestation, les monocultures, la surutilisation des ressources fossiles. La nature est soumise à toutes les entreprises industrielles, telle l'exploitation des ressources par les grandes compagnies minières, pétrolières et gazières qui dévastent les

écosystèmes, augmentent les émissions de GES et causent la pollution de l'air, de l'eau, et de la Terre.

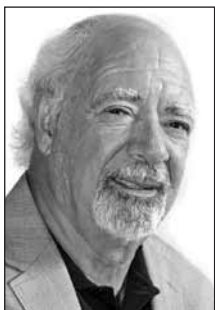
Une étude de chercheurs de l'Université McGill, publiée dans la revue *Global Ecology and Biogeography*, vient confirmer que les pays qui polluent moins risquent de souffrir davantage des conséquences des changements climatiques. « Nous avons observé, grâce à nos modèles écologiques, que les impacts possibles des changements climatiques seront plus grands dans les pays qui émettent peu de gaz à effet de serre. » dit le chercheur principal de l'étude, Jason Samson. Ce chercheur spécifie que le Canada ou d'autres pays industrialisés n'échapperont pas aux changements du climat mais ils seront mieux équipés pour les affronter. Les états pauvres, déjà aux prises avec un climat chaud, verront la précarité de leurs récoltes. (*La Presse canadienne*, mars 2011).

Dans les pays pauvres, qui affrontent un climat plus chaud, les impacts des changements climatiques les plus fréquents se traduisent par de grandes sécheresses ou par des inondations qui affectent considérablement les récoltes et le bétail. Plusieurs journaux rapportent, depuis ces derniers mois, que 12 millions de personnes, selon OXFAM, luttent pour leur survie dans l'Est de l'Afrique, plus particulièrement en Éthiopie, en Somalie et au Kenya. Des Somaliens affamés se rendent dans des camps de réfugiés déjà surpeuplés au Kenya. Dans certaines de ces régions, le taux de malnutrition chez les enfants atteint 15 %. La Corne de l'Afrique, touchée par deux mauvaises saisons des pluies consécutives, ce qui s'ajoute à une grande pauvreté, connaît l'une de ses pires sécheresses depuis les 60 dernières années. (*Associated Press*)

Plus les études scientifiques, dans les domaines de l'écologie, de la géologie, de la climatologie et autres, accumulent des connaissances sur l'ampleur et la gravité des phénomènes dus au réchauffement, plus nos responsabilités sont grandes. Les perturbations humaines dans la nature ont atteint un point critique. Celles-ci ayant accentué le réchauffement du climat et aggravé des phénomènes naturels. Les sécheresses, les ouragans, les inondations, les séismes, se font plus fréquents. La nature a ses propres lois qu'il faut apprendre à respecter et auxquelles il faut s'adapter plutôt que d'en subir les crises. À quand des politiques qui respectent l'écologie ? Nos choix de citoyens doivent provoquer des changements dans les façons d'acheter, de recycler et de vivre. Réduire la température de la Terre pour assurer la survie des êtres vivants, c'est notre problème à TOUS .

Véronique Gauthier, secteur Au pied du courant (06-F)

Ces hommes qui explosent



André Pelletier

J'emprunte ici le titre d'un article de Pierre Cayouette du magazine *L'Actualité* (août 2011, page 61).

Le dossier de la condition des hommes progresse lentement. Les hommes qui, à l'invitation de l'AREQ, s'étaient rencontrés à Québec, en octobre 2005, avaient pressenti qu'il valait mieux ne pas précipiter la création de réseaux régionaux au risque d'échouer rapidement.

Pourquoi cette prudence ?

Je risque les éléments de réponse suivants :

- parce qu'ils savaient que les comités de la condition des femmes avaient mis plusieurs années à s'implanter et ils devinaient que ce ne serait pas plus facile pour eux ;
- parce qu'ils savaient aussi que plusieurs membres de la gent masculine nient qu'il y ait des réalités qui ne concernent que les femmes et d'autres qui ne concernent que les hommes et que cela justifie que l'AREQ ait créé des comités distincts pour permettre aux femmes et aux hommes de l'Association de faire avancer leur condition respective ;
- parce qu'ils connaissaient des collègues ou des amis pour qui, ce genre de comité ne regroupait que des femmes ou des hommes qui discutaient de leurs problèmes personnels, alors qu'il faudrait en finir avec cette vision des choses. Un comité de la condition des femmes ou des hommes n'est pas un lieu de thérapie mais un lieu de réflexion et d'action pour l'amélioration de la condition des femmes ou des hommes en général.

Les hommes peuvent-ils améliorer leur condition en 2011 ?

Les hommes n'ont pas connu, à l'instar des femmes, les injustices qu'une société patriarcale entretenait à leur endroit, d'où l'apparition de revendications précises dans toutes les sphères de la société. Mais cela ne signifie pas que leur vie est un « long fleuve tranquille ».

L'éducation reçue, centrée sur la force virile qui frôlait souvent le machisme, et leur rôle de pourvoyeur ont contribué à faire des hommes retraités actuels des individus qui, pour un bon nombre, n'ont pas été habitués de partager entre eux, leurs difficultés, leurs émotions, ce qui aurait pu les faire paraître faibles aux yeux de leur entourage. Malheureusement, cette attitude se retrouve aussi dans la génération suivante, celle qu'ils ont eux-mêmes éduquée.

Qu'arrive-t-il lorsque survient un coup du destin comme une perte d'emploi, un revers financier, la maladie d'un enfant ou de la conjointe, le départ de la conjointe ? **Certains hommes explosent...** Non habitués à chercher de l'aide, à se confier, ils ruminent jusqu'à ce que la marmite explose. Ils s'autodétruisent ou détruisent tout autour d'eux.

Oui, les hommes peuvent améliorer leur condition en 2011. Des petits groupes d'hommes ont commencé à se rencontrer régulièrement dans certains secteurs de l'AREQ. Ces individus échangent sur des situations problématiques concernant les hommes et non sur leurs problèmes personnels. Ils s'informent, se documentent, invitent des conférenciers pour en apprendre davantage sur des sujets qui les préoccupent. Constatent-ils qu'il manque de services spécifiques pour les hommes ? Ils pourraient alors faire appel à l'AREQ qui pourrait faire des représentations à ce sujet.

Je crois que les hommes de l'AREQ pourraient bénéficier de leur appartenance à leur association pour partager avec leurs collègues et s'entraider. Ils pourraient aussi aider leurs enfants et petits-enfants de sexe masculin en échangeant avec eux de leurs expériences personnelles.

Pourquoi ne pas essayer ?

André Pelletier
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Répondant politique national
de la condition des hommes de 2005 à 2011

Ma vie à la retraite



André Labossière

Retraité depuis 14 ans, je m'amuse à me rappeler les débuts de ma retraite: c'était un état euphorique dans lequel se mêlaient un sentiment de liberté et la joie d'entamer une nouvelle vie. Mais il fallait bien l'organiser, cette retraite. Bien entendu, je ne pouvais pas balayer du revers de la main tout ce que j'avais été durant mes années d'enseignement: l'empreinte persiste malgré tout!

Ainsi la bicyclette et le ski de fond demeurent mes sports favoris. C'est pourquoi je privilégie la bicyclette autant pour les déplacements dans la ville que pour les courses quotidiennes. S'ajoutent à cela les grandes randonnées avec ma compagne à travers le Québec.

Quant au ski de fond, voilà qu'à la retraite l'occasion m'était donnée de skier durant les belles journées d'hiver, et ce, pendant les jours de semaine: ce qui était à peu près impossible avant.

Comme je me plaisais beaucoup à bricoler et à rénover durant mes temps libres avant la retraite, cette nouvelle étape me fournit l'occasion d'entreprendre des travaux personnels et d'en exécuter pour mes enfants, mes amis et mes connaissances.

Cependant, à la retraite, je ne peux faire abstraction de l'intérêt que je porte aux sciences physiques. Il se manifeste à travers l'astrophysique et la cosmologie sans négliger, pour autant, les sciences environnementales. D'ailleurs, j'ai fait partie du comité de l'environnement de la région de Montréal pendant quelques années.

Guidé par ce désir de concilier à la fois bien-être et développement durable, je favorise toujours les déplacements écolos ou, du moins, ceux comportant le moins d'impact pour l'avenir de la planète.

Puis comment ne pas souligner la vie familiale avec nos deux enfants et nos trois petits-enfants qui savent si bien nous faire rire et nous garder jeunes d'esprit.

Je n'oublie pas non plus ma mère, 94 ans et encore chez elle, qui requiert une présence continue; mes deux sœurs, des personnes aidantes, et nous, nous assurons le maintien à domicile. Pas toujours facile!

La cuisine, le jardinage, le cinéma, la danse, les grandes promenades le long du lac St-Louis, un bon repas arrosé de vin et dégusté avec parents et amis tout en sachant que le lendemain ne sera pas trop contraignant, voilà ma vie À LA RETRAITE.

André Labossière, secteur Lachine (06-L)

Six belles années

Lors de la soirée Reconnaissance et accueil, j'ai affirmé aux personnes présentes que mes six années à la présidence de l'AREQ-Montréal avaient été les six plus belles années de ma vie. Le conjoint d'une collègue et amie s'écria: «Tu n'as pas honte de dire cela devant André? Tes six plus belles années se sont passées avec l'AREQ?» J'ai répondu que mes deux mandats, je les avais faits au sein du même conseil d'administration qu'André, j'ai donc travaillé à l'AREQ avec mon amoureux.

Pourquoi ces années m'ont-elles rendue si heureuse? D'abord et avant tout parce qu'elles m'ont permis de poursuivre mes apprentissages et de relever de nombreux défis auxquels

parfois compliquées, voilà un autre défi important. Là aussi, j'ai bénéficié de la collaboration d'une équipe, à la fois compétente et très dévouée. Organiser un tournoi de golf dont les revenus annuels nets oscillent entre 14 000 et 16 000 dollars après cinq ans d'existence, c'est une expérience que je n'avais jamais faite antérieurement. Mais pour y arriver, j'ai toujours l'assurance que la tâche sera partagée avec une équipe de collègues fidèles au poste, été après été. Ce sont trois exemples de réalisations ponctuelles où j'ai pu me prouver que je pouvais concrétiser un projet audacieux si je savais travailler en équipe et si je savais communiquer correctement mon enthousiasme pour ce projet.

J'ai la chance d'être en excellente santé et je considère qu'au moment de la retraite, nous sommes au meilleur de nos compétences. Continuer de faire des apprentissages, à l'âge de la retraite me passionne. Et des apprentissages de toutes sortes, souvent de façon laborieuse en procédant par essais et erreurs. Que ce soit pour le traitement de texte ou l'envoi de courriels, je n'ai jamais suivi de cours et pourtant j'ai écrit des centaines de pages chaque année. Mes six années à la présidence régionale m'ont aussi permis de découvrir et d'apprécier des gens merveilleux parmi les membres du Conseil régional, des différents comités et parmi les personnes qui participent aux activités régionales, sans oublier les rencontres des membres des autres régions dont les membres du Conseil d'administration. Sans l'AREQ, je n'aurais jamais connu ces personnes qui contribuent à m'enrichir. Avec le temps, j'ai aussi pu constater que je pouvais être utile en étant présente, dans la limite de mes moyens, aux membres éprouvés par un deuil ou une maladie.

Voilà pourquoi je peux affirmer que, de 2005 à 2011, j'ai vraiment vécu les plus belles années de ma vie. Si ce témoignage pouvait inciter quelques membres à accepter une responsabilité à un poste électif ou autre, il n'aurait pas été rédigé en vain. Souvent, on fait état de la lourdeur de la tâche dans les postes de responsabilité à l'AREQ, mais on ne doit surtout pas oublier tous les avantages que l'on en retire.

Lise Labelle

Présidente du secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



je n'avais pas été confrontée auparavant. Organiser un 20^e anniversaire, puis un 25^e que l'on veut différent du 20^e, pour un groupe aussi nombreux que le nôtre, c'est un défi de taille. Heureusement que je pouvais compter sur une merveilleuse équipe à chacune des occasions. Avoir la responsabilité d'un bulletin d'information expédié à plus de 6 500 membres et tenter de rendre simples les choses

Ainsi va la vie... Plus on fait de pas, plus on laisse des traces...

Le lundi 6 avril 2011, c'était la dernière réunion de l'année du comité de la condition des femmes. Comme à chacune des réunions du CCF, je suis allée saluer les membres de ce comité et leur responsable. Après le repas, Dorothée Morin qui retrouvait ses collègues, après une longue absence pour des raisons de santé, s'est adressée, à elles, heureuse et émue, . Ayant beaucoup apprécié son témoignage enthousiaste, je lui ai demandé de nous l'envoyer pour publication dans le bulletin régional.

Lise Labelle



Dorothée Morin

Quelle belle occasion m'est donnée pour faire brièvement un bilan de ma participation dans l'AREQ.

Je suis fière d'avoir milité à l'AREQ depuis toujours, je dirais, et ce n'est pas fini, j'espère. À l'AREQ, quelques années après ma retraite, j'ai été une touche-à-tout incorrigible: j'ai été présidente du secteur Ouest-de-l'Île, j'ai siégé sur des comités ainsi qu'à la chorale, j'ai été téléphoniste, j'ai

rédigé des articles dans le *Vent d'Ouest* et les *Échos de l'Île*, j'ai participé aux événements sociaux tels le 25^e anniversaire de notre secteur et aux événements bénéfiques de la fondation Laure-Gaudreault. J'ai collaboré au sein du comité organisateur du comité de la condition des femmes de l'AREQ-Montréal. Marie Barrette, responsable régionale, m'avait attribué le titre de «rechercheur-relationniste». Je ne vous apprend rien... Ce qu'il y a de plus beau dans la vie, c'est ce qu'on donne gratuitement. Je considère que l'effort en vaut la peine.

À travers tout cela, un événement majeur que je ne peux passer sous silence: la Journée internationale des femmes, le 8 mars. Cette date à l'AREQ est un moment privilégié pour réunir les femmes et les hommes qui les aiment... pour célébrer nos luttes et nos victoires avec nos compagnons, nos collègues de l'enseignement et comme femmes. On en profite pour réfléchir ensemble, échanger, renouveler nos solidarités.

La lutte du féminisme est planétaire et on s'entend pour dire qu'à plusieurs endroits, on est en retard. Je me fais la réflexion suivante: «Fais bien ce que tu as à faire et le reste suivra.»

Au fil du temps, j'ai appris que, si on se persuade que l'impossible n'existe pas, alors tout devient possible. Ainsi, nous avons le droit d'être ce que l'on est et non pas ce que les autres veulent qu'on soit.

Féministe depuis toujours, en plus d'être une insoumise inguérissable et fière de l'être, mon militantisme au sein de l'AREQ a renforcé mes convictions de prendre ma place. Chaque être humain peut apporter sa couleur et, à sa façon, prendre sa place, pas celle de l'autre. Le féminisme, c'est d'abord une liberté intérieure. C'est tout un privilège que de faire ce voyage de la vie à travers l'engagement. Croyez-moi, c'est stimulant psychologiquement et possiblement un bon moyen de retarder le vieillissement.

Le militantisme à l'AREQ fait de nous, sans aucun doute, des citoyennes et des citoyens engagés à tout jamais car dans la société, l'action citoyenne exige de s'ouvrir aux autres.

Tant que les droits des femmes ne seront pas reconnus dans le discours et surtout dans les faits, nous sommes et nous resterons féministes et fières de l'être.

Retraitée de l'enseignement depuis vingt-cinq ans, je ne me suis jamais réfugiée dans mon passé. J'ai assumé mon rôle de citoyenne responsable, selon les besoins et les circonstances, allant jusqu'à poser ma candidature en 2007 sous la bannière du Parti québécois.

Je suis persuadée que l'engagement est une question de convictions personnelles et d'un désir d'améliorer le sort de sa communauté. À l'image du voilier, on ne peut pas changer le vent, mais on peut orienter les voiles à tout moment afin de se rendre à bon port.

J'adhère à la mission de l'AREQ qui affirme, entre autres, «contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifique.» Comme elle est noble, cette mission et toujours d'actualité !

Je nous souhaite longue Vie ! Que la joie nous courtise toujours et que la Vie nous soit douce et bonne !

*Dorothée Morin,
Secteur Ouest-de-l'Île (06-H)*

Chez soi ou en hébergement ?

Lors du congrès, les quatre conférenciers du panel sur l'hébergement des personnes âgées ont tracé un panorama, malheureusement trop rapide, des diverses possibilités qui s'offrent aux personnes âgées selon leurs besoins et leur situation financière. Les commentaires et les questions qui ont suivi les présentations des conférenciers témoignent du grand intérêt pour cette question qui nous interpelle, soit comme personnes proches aidantes, soit pour nous-mêmes, dans un avenir pas si lointain.

Les questions d'intérêt général ne manquent pas : choix réel par la personne d'un milieu de vie approprié, privatisation grandissante des services et son impact sur leur qualité, règles de certification des résidences, formation du personnel, mécanismes de

plaintes. Par ses activités passées, notre région a déjà témoigné de sa préoccupation de l'hébergement des personnes âgées. Après ce panel, on ne peut qu'être convaincu de la nécessité d'approfondir ces questions.

Madame Blais, ministre responsable du dossier des aînés, peut se compter chanceuse d'avoir fait sa visite à notre congrès la veille de ce panel, car elle n'aurait pu afficher un ton aussi léger si elle l'avait fait après. Il faut d'ailleurs déplorer ici que la ministre ait laissé sa collègue du Conseil du trésor abolir le Conseil des aînés où la voix de l'AREQ pouvait se faire entendre sur des sujets de ce genre avec les autres groupes d'aînés. Mais son gouvernement semble de moins en moins enclin à se lier aux prises de position des organismes consultatifs de l'État ou aux recommandations des consultations publiques.

C'est aussi madame Blais qui annonçait avec un déploiement étonnant son si mince projet de loi 22, au début de juin. «Les modifications au code civil concernant la résiliation du bail d'un logement» annoncées dans ce projet de loi prétendent favoriser les personnes âgées. En fait, ces changements ne font qu'offrir aux propriétaires et aux locataires, la «possibilité de négocier» pour écourter la durée d'un bail quand un locataire peut avoir accès à un logement social ou doit déménager pour des raisons liées à sa santé ou encore pour obtenir des soins particuliers. Malheureusement, il n'y a rien d'obligatoire ni d'automatique même dans le cas de situations d'urgence sous prétexte que le législateur veut garantir au locataire et au propriétaire le même traitement «équilibré». Un dossier à suivre !

Micheline Jourdain



Desjardins
Caisse de l'Éducation



À la retraite : La façon d'utiliser vos placements peut influencer certaines mesures gouvernementales

Vous avez terminé votre déclaration de revenus pour l'année fiscale 2010 ? Prévoyez maintenant celle de 2011 !

À la retraite une variation de votre revenu imposable peut affecter l'impôt, les crédits d'impôt, les cotisations ou les remboursements. En voici quelques exemples :

L'Impôt et les crédits d'impôt

- impôt sur le revenu fédéral et provincial
- TPS et TVQ
- pour personne âgée de 65 ans et plus
- au Québec : pour personne seule
- pour aidants naturels
- pour frais médicaux

Les cotisations et remboursements

- cotisation au Régime d'assurance médicaments du Québec
- cotisation au Fonds des services de santé
- remboursement d'impôts fonciers
- montant du supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint au fédéral
- remboursement de la pension de la Sécurité de la vieillesse fédéral au (PSV)
- au Québec : versements du programme Allocation logement

(suite de la page 27)



Desjardins Caisse de l'Éducation

Certains revenus sont hors de notre contrôle puisque les montants sont déjà connus à la retraite, comme par exemple, la pension de la Sécurité de la vieillesse, la prestation de la Régie des Rentes du Québec et les prestations provenant d'un fonds de pension d'employeur (ex: la CARRA). Toutefois selon nos besoins, il y a des revenus que l'on peut contrôler pour en obtenir plus des gouvernements. Ceux-ci proviennent de sources personnelles. Je parle ici des placements enregistrés et des placements non enregistrés.

L'utilisation de placements enregistrés, un choix à bien soupeser

Voici quelques stratégies à envisager pour les placements enregistrés :

- différer le plus possible l'utilisation des sommes enregistrées jusqu'à l'âge de 71 ans et utiliser le revenu minimum ;
- étaler le plus possible dans le temps l'utilisation des sommes REER/FERR par exemple, sur 10 ans et plus ;
- peser le pour et le contre avant une utilisation importante et rapide des placements REER/FERR ;
- évaluer l'avantage d'utiliser les sommes REER/FERR avant 65 ans en sachant que vous pourriez ne plus posséder d'actif et que ce sont les mesures fiscales et sociales de l'État qui combleront vos principaux besoins.



L'utilisation de placements non enregistrés, un choix plus adapté

Ce scénario n'a pas trop de conséquences fiscales et sociales. En fait, la stratégie d'utiliser dans un premier temps les placements non enregistrés représente un choix plus judicieux en vue d'obtenir le revenu additionnel souhaité. Ceci permet une utilisation optimale des placements afin de se situer à l'intérieur des seuils de revenus pour l'obtention de certaines mesures fiscales et sociales.

N'hésitez pas à contacter l'un de nos conseillers, planificateur financier ou autre professionnel, pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Ce texte vous est livré à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Lise Pedneault, Pl fin.

Directrice Gestion des Avoirs et Planificatrice financière

Siège social : 9405, rue Sherbrooke Est, bureau 2500
Montréal (Québec) H1L 6P3
514 351-7295

Coordonnées AREQ Région de Montréal

Téléphone :
514 603-3523

Vous trouvez sur notre site :

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier

- Les informations des Comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs.

Nouvelle adresse du site régional : <http://regioniledemontreal.areq.ca>